

n° 12  
Hiver 2025-2026

BULLETIN MUNICIPAL

LABERGEMENT  
Sainte-Marie



- Bilan de la lutte contre la Renouée
- Personnel communal : leurs missions
- Déplacement du bureau de vote
- Formation tablettes pour Séniors
- Association Haut-Doubs Moments
- Message du FC Lac Remoray - Vaux
- Nouveau porte-drapeau
- Informations diverses

## Agenda des Festivités - salle des Vallières

### Janvier

31 Fondu amicale des sapeurs-pompiers des deux lacs

### Février

21 Fondu association Apach'évasion

### Mars

14 Boum association des parents d'élèves de l'école des deux lacs  
20 et 21 Salon des vins Caves Jacquot

### Avril

25 et 26 Salon du tatouage Le sabat d'encre

### Juin

06 Meeting Vespa association Fantomas Mt Terrible scooter club  
13 Kermesse association des parents d'élèves de l'école privée  
Sainte Jeanne Antide  
27 Concerts Union Musicale de Jougne

*Comme chaque année, la municipalité a offert 75 paniers garnis aux aînés de plus de 75 ans pour les fêtes.*

Pour plus d'infos, pensez à consulter régulièrement le site de la commune



et désormais : à installer, sur votre téléphone, l'application illiwap.



Photo de couverture : Alain Robbe  
[alainrobbe.piwigo.com](http://alainrobbe.piwigo.com)

## Formation Séniors

**@ SENIORS 2.0  
VOS TABLETTES !**

A partir de 60 ans !

10 SÉANCES LUDIQUES GRATUIT

POUR GARDER DU LIEN GRÂCE À SA TABLETTE

1<sup>ère</sup> séance à partir du

**@ SENIORS 2.0  
VOS TABLETTES !**

Lieu : LABERGEMENT-STE-MARIE



Intervenant :

Contact : FAPA SENIORS 21 - 03.80.30.07.81 - [contact@fapaseniors21.fr](mailto:contact@fapaseniors21.fr)

Séance 1 : @ vos tablettes !	mardi 3 mars 2026	→ 09h30 - 11h30
Séance 2 : Se connecter à Internet	mardi 10 mars 2026	→ 09h30 - 11h30
Séance 3 : Personnaliser et utiliser	mardi 17 mars 2026	→ 09h30 - 11h30
Séance 4 : Naviguer sans se noyer	mardi 24 mars 2026	→ 09h30 - 11h30
Séance 5 : Garder du lien avec la boîte mail	mardi 31 mars 2026	→ 09h30 - 11h30
Séance 6 : Gérer ses données	mardi 21 avril 2026	→ 09h30 - 11h30
Séance 7 : Allons plus loin	mardi 28 avril 2026	→ 09h30 - 11h30
Séance 8 : (visioconférence) Le numérique à distance	mardi 5 mai 2026	→ 10h00 - 11h00
Séance 9 : Restez branché(e) !	mardi 12 mai 2026	→ 09h30 - 11h30
Séance 10 : Faisons le bilan ..	mardi 19 mai 2026	→ 09h30 - 11h30

**Mardi 3 mars 2026 de 9h30 à 11h30**

Salle des Pompes (Sous la Mairie)  
7 Grande Rue, 25160 LABERGEMENT-SAINTE-MARIE

Objectifs de l'atelier  
(Uniquement sur tablettes numériques, possibilité de prêt)

- \* Comprendre le fonctionnement général d'une tablette
- \* Se repérer sur internet en toute sécurité
- \* Savoir utiliser des réseaux sociaux pour garder du lien
- \* Prendre connaissance des dérives addictives

Inscriptions obligatoires auprès de la FAPA Seniors 21 : 03.80.30.07.81



Salle :

Salle des Pompes (Sous la Mairie) - 7 Grande Rue - 25160 LABERGEMENT-SAINTE-MARIE



# Labergement-Sainte-Marie

## Le mot du Maire

Chères Abergueuses, Chers Abergueurs,

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, à vous ainsi qu'à vos proches santé, bonheur et réussite dans vos projets familiaux et professionnels pour cette nouvelle année.

Dans ce dernier bulletin municipal de notre mandat (publié semestriellement comme prévu), vous trouverez des informations plus succinctes que d'habitude en raison du droit de réserve auquel nous sommes contraints en cette période préélectorale.

Je me réjouis d'avoir pu échanger avec vous librement et en toute transparence à travers nos différents bulletins municipaux, un moyen de communication et d'échange précieux pour notre beau village.

Je vous renouvelle tous mes vœux et reste à votre écoute et entière disposition pour tout échange.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Bien à vous.

Votre Maire, Ludovic MIROUDOT

**Le bulletin municipal vous a été proposé par la commission communication :**

Angélique CHOUFFE - Pascale FOULLE  
Bruno SERENA - Brigitte GARNACHE  
Régis ROBBE - Gaëlle SIMON puis  
Bernadette ROYET

**Directeur de publication :**  
Angélique CHOUFFE

**Graphisme et mise en page :**  
Régis ROBBE

**Imprimé en mairie et distribué dans vos boîtes par les conseillers municipaux**

**Attention : nouveau bureau de vote**



Bureau de vote : **MAIRIE**  
7 grande rue  
25160 Labergement Sainte Marie

## Un club qui unit des villages...

Le Football Club Lac Remoray Vaux compte environ trois cents licenciés, trois équipes seniors garçons, une équipe féminine, des équipes U15 et U18 en association avec les clubs voisins et enfin des enfants jusqu'à U13.

Pour encadrer ce petit monde une vingtaine d'éducateurs œuvre tous les week-ends sur les terrains de la région apportant à l'ensemble des licenciés de vraies valeurs, ne comptant jamais leur temps avec de beaux résultats.

Un comité de quinze personnes très engagées assure le bon fonctionnement de l'association.

Nous avons la chance de compter dans nos rangs trois arbitres, Éric, Joachim et Edgar qui se lancent dans le métier.

Un grand merci à tous ces sociétaires pour leur investissement.

En marge du sportif et grâce à Pascal tout juste médaillé de la jeunesse et des sports, le club propose des animations (musique, spectacle équestre etc... avant chaque match).

Notre bonne santé financière est assurée par une soirée loto avec quelque cinq



cents participants, une quarantaine de bénévoles participe à la réussite de la manifestation.

Notre traditionnel concours de belote aura lieu cet hiver.

Cette manne financière nous a permis de réaliser, avec l'aide de la commune, la réfection du stade de Vaux-et-Chantegrue, l'achat d'un robot-tondeuse et de différents équipements liés à notre activité.

Le stade de Labergement devrait être refait à la fin de ce championnat.

Lors d'une journée de convivialité empreinte de souvenirs nous avons eu la joie et la fierté de rendre hommage à notre ami Momo en nommant notre stade, stade Maurice Minary ; tenancier de la buvette, délégué de match, supporter du club, ami de tous il aura été un pilier du LRV.

La présence des Maires des trois communes, de sa famille et de très nombreux licenciés témoigne de la reconnaissance que nous tenions à lui apporter.

Merci aux mairies pour leur soutien.

L'ensemble des membres du LRV vous souhaite une très belle année 2026.

# Les missions du personnel communal

Le personnel communal œuvre chaque jour au bon fonctionnement de notre commune, souvent dans la discréetion mais toujours avec engagement. Secrétaires, agents techniques, chacun à son poste contribue à la qualité du service public et à la vie quotidienne des villageois.

A travers cette rubrique, nous vous proposons de découvrir ces femmes et ces hommes qui font vivre la commune au quotidien. Nous vous présentons dans ce bulletin leurs missions et leur rôle au service de tous. Une manière de mettre en lumière leur travail, leur savoir-faire et leur implication au cœur de notre collectivité.

## Identité et statuts des agents administratifs :

**Mme Véronique Coulot Pagnier,**  
**Grade : Rédacteur principal 2ème Classe**  
**Durée de travail : 35h/semaine**

### DEFINITION DU POSTE :

Mettre en œuvre, sous les directives des élus, les politiques déclinées par l'équipe municipale ; organiser les services de la commune ; gérer les ressources humaines.

#### Missions principales :

Accompagner les élus au quotidien en leur apportant conseils et soutien.  
Préparer et rédiger avec soin les différents documents administratifs nécessaires au fonctionnement de la mairie. (Budgets annuels, délibération du Conseil municipal, décision du Maire)  
Veiller à la gestion des ressources humaines, suivre l'évolution des carrières des agents et réaliser les paies avec attention.  
Encadrer les équipes et les aider à avancer ensemble dans une bonne dynamique.  
Accueillir les habitants avec bienveillance et répondre à leurs demandes.  
S'occuper de l'état civil ainsi que des démarches liées aux recensements, qu'ils soient militaires ou de population.  
Organiser les élections et veiller à ce que tout se déroule dans les meilleures conditions.  
Rédiger les délibérations du Conseil municipal et suivre les dossiers pour assurer une bonne continuité des décisions.  
Mettre en forme les arrêtés municipaux et les décisions du Maire.  
Prendre en charge différents dossiers spécifiques en fonction des besoins de la commune.

#### Mission spécifique :

Ce poste nécessite d'être en constante relation avec les instances publiques pour informer les élus sur les nouvelles directives.



*Nous avons une grande chance d'avoir, sur notre commune, cette petite équipe engagés pour leur territoire.*

**Mme Véronique Bulabois,**  
**Grade : Adjoint administratif**  
**Durée de travail : 35h/semaine**

### DEFINITION DU POSTE :

Mettre en œuvre, sous les directives des élus, les politiques déclinées par l'équipe municipale ; gestion de la comptabilité et des domaines y afférents.

#### Missions principales :

Assurer l'exécution comptable des différents budgets (Général, Forêt, Cimetière, Eau) avec sérieux et rigueur.  
Accueillir les habitants avec disponibilité et répondre à leurs demandes.  
Suivre les dossiers comptables liés aux travaux décidés par l'assemblée délibérante pour garantir une bonne continuité des règlements.  
Réaliser la facturation de l'eau et veiller à son bon suivi.  
Prendre en charge divers dossiers spécifiques en lien avec les missions comptables du poste.

**Mme Stéphanie Moreno**  
**Grade : Adjoint Administratif**  
**Durée de travail : 28h/semaine**

#### Missions principales :

Accueillir les habitants et les renseigner avec le sourire, en répondant à toutes leurs demandes concernant les démarches du quotidien.  
Assurer le fonctionnement de l'agence postale communale et accompagner les usagers dans les opérations en lien avec les services postaux.  
Gérer les dossiers d'urbanisme : enregistrer les demandes (permis de construire, d'aménager, de démolir, déclarations préalables, autorisations, DICT...), préparer les notifications, les arrêtés et veiller à leur affichage réglementaire.  
Prendre en charge la gestion des salles communales : réservations, organisation du planning et facturation.  
Traiter le courrier, qu'il soit papier ou électronique, et en assurer la bonne circulation.  
Tenir à jour les listes électorales et réaliser l'ensemble des formalités administratives qui s'y rapportent.

**Nos trois agentes administratives, peuvent également prêter main-forte ou remplacer leurs collègues administratifs lorsque cela est nécessaire, toujours dans un esprit de coopération et de solidarité.**

**En plus de leurs missions, elles tiennent aussi les permanences de l'agence postale.**

**L'amplitude horaire est donc répartie du lundi 7h au samedi 12h.**



# Labergement-Sainte-Marie



d'agents sérieux, serviables et toujours souriants,

**Mme Elodie Leclercq**  
**Grade : Adjoint Technique**  
**Agent d'entretien polyvalent**  
**Durée de travail : 20h/semaine**

## DEFINITION DU POSTE :

Réaliser des interventions techniques telles que des travaux nécessaires à l'entretien et à la valorisation des locaux de la Mairie, du périscolaire, de l'espace Les Vallières et de l'école publique des deux lacs.

### Travaux d'entretien des bâtiments communaux :

Nettoyage des locaux : Bâtiment « mairie » en totalité (salle des Pompes, Mairie et salles musique)

### Espace les Vallières :

Gestion des locations : États des lieux : entrées et sorties, tous les vendredis et lundis des locations.

Gestion des stocks : vaisselle, produits, ...

Maintenir les locaux du bâtiment « Espace les Vallières » dans un constant état de propreté et de salubrité.

Nettoyage des salles, des annexes et dépendances pour tout le bâti communal.

Périscolaire : aide à l'entretien des locaux 2 fois 1h30 par semaine.

École publique des deux lacs : Entretien des locaux 2 soirs par semaine et pour les gros travaux de nettoyage durant les vacances scolaires.

Pour l'ensemble des locaux, Elodie s'occupe aussi de la gestion des produits utilisés, du matériel ainsi que de tout le stockage.

Tri et évacuation des déchets courants.

**M Cyril Dey**  
**Grade : Adjoint Technique 1ère Classe**  
**Responsable de l'équipe Technique**  
**Durée de travail : 35h/semaine**

**M Elie Nachin & M René Vernier**  
**Grade : Adjoints Techniques**  
**Durée de travail : 35h/semaine**

## DEFINITION DU POSTE :

Réaliser des interventions techniques telles que des travaux nécessaires à l'entretien et à la valorisation des espaces verts, de la voirie et du patrimoine bâti et non bâti communal, sous la responsabilité de Cyril Dey qui encadre l'équipe.

**Missions principales communes aux trois agents :**  
Entretenir les espaces verts de la commune : tonte, débroussaillage, taille, désherbage, élagage, plantations, entretien des massifs fleuris, ramassage des feuilles et des déchets, dégagement des zones boisées, entretien de la base de loisirs, balayage et nettoyage divers. Conduire le tracteur pour certaines interventions.

Participer à l'entretien de la voirie : rebouchage des nids-de-poule, mise en place et suivi de la signalisation horizontale et verticale.

Veiller à l'entretien des bâtiments communaux en réalisant des travaux variés : maçonnerie, plâtrerie, peinture, tapisserie, plomberie, électricité, chauffage, serrurerie, soudure... Assurer aussi le changement des ampoules, la sortie des poubelles ainsi que les états des lieux et l'entretien de la salle des Vallières.

S'occuper de l'entretien du matériel roulant et intervenir sur le petit matériel lorsque nécessaire.

Participer au déneigement : voirie communale, trottoirs, places, parkings, poteaux incendie, groupe scolaire, et assurer le salage de ces voies.

Apporter une assistance technique lors des fêtes, cérémonies, événements culturels ou sportifs, ainsi que lors d'événements exceptionnels nécessitant une mobilisation rapide.

Assurer le portage de plis ou d'informations auprès des habitants, des commerces, des artisans ou des administrations situées en dehors de la commune (liste non exhaustive).

### Missions spécifiques de Cyril Dey :

Contribuer à la gestion et l'entretien du réseau d'eau : petites réparations, entretien des réservoirs et relevé des compteurs. Pour le poste de fontainier, Cyril se rend au réservoir tous les matins environ ½ heure pour vérification. Il procède au relevage des compteurs des réservoirs chaque jour, ainsi qu'au relevé des compteurs des abonnés au service de l'eau 2 fois par an (cela représente une semaine de travail à chaque fois), fait un comparatif avec ses précédents relevés pour détecter une éventuelle fuite et prévenir les propriétaires.

Intervenir au cimetière pour l'ouverture et la fermeture des caveaux ou cavurnes, ainsi que pour les inhumations et exhumations quand cela est possible.

Nos trois agents techniques ont une amplitude horaire du lundi 7h30 au vendredi 16h.

Deux d'entre eux, Cyril et Elie sont d'astreinte pour l'eau, toute l'année, un week-end sur deux.

Pour le déneigement, nos deux agents ont des astreintes également un week-end sur deux du 1er décembre au 31 mars.

# SIX ANS DE LUTTE CONTRE LA RENOUÉE DU JAPON

## Actions concrètes 2020 - 2025

Par arrêté préfectoral, la surveillance et la lutte contre l'ambroisie, plante invasive et allergène, font partie des missions recommandées aux communes et collectivités.

L'ambroisie n'étant pas (encore) présente dans nos contrées, le référent du conseil municipal, M Bruno Serena, nommé à cet effet, s'est concentré sur une autre invasive : la renouée du Japon.

La renouée du Japon, originaire d'Asie orientale a été classée au titre « d'invasive » par arrêté en date du 24 avril 2015. Cette plante se multiplie au détriment de la flore locale et fait régresser fortement la biodiversité des sites qu'elle envahit (voir bulletin municipal n°3).

**Parallèlement et dès 2023, des opérations de retrait des traverses de chemin de fer en bois ont été menées sur le territoire communal : terrain de boules, port du lac de Remoray, petite Fuvelle...**

**En effet, ces traverses ont reçu un traitement à la créosote nommée également « goudron de houille », produit cancérigène, nocif par contact et inhalation lorsque l'on brûle le bois et qui pollue durablement les sols.**

**Le référent plantes invasives du conseil, un élu et les services municipaux ont procédé à l'évacuation en déchèterie de plusieurs tonnes de traverses de chemin de fer.**



12 sites ont été recensés sur le territoire de la commune : 4 établis sur le domaine privé où des conseils ont été donnés aux propriétaires ; et 8 sur le domaine public classés suivant leur densité : 3 où la renouée est disséminée (surface < 3 m<sup>2</sup>), 3 moyens (5 à 10 m<sup>2</sup>) et 2 denses (jusqu'à 60 m<sup>2</sup>).

Les moyens de lutte au départ (2020) consistaient à l'arrachage, au fauchage et à l'extraction des rhizomes de la plante avec évacuation en déchèterie. Dès 2022, la plante est uniquement fauchée, coupée et laissée sur place suivant les directives de Préval Haut-Doubs.

De 2020 à 2025, la lutte a nécessité 140 interventions qui ont mobilisé deux élus : un adjoint, Régis Robbe et un conseiller à titre bénévole, Bruno Serena, pour un temps d'activité de 100 heures environ.



Après six ans d'interventions sur les 8 sites, 4 ont vu leur surface régresser fortement dont 2 où la renouée est quasiment éradiquée.

Pour les 4 autres sites, la surface occupée au début est contenue et la plante ne progresse plus.

Les opérations d'affaiblissement de la renouée du Japon ont donc globalement porté leurs fruits.

Il s'agira dès 2026 de poursuivre la surveillance et les actions de lutte afin d'éviter une reprise de la propagation de cette invasive.

## Espace réservé à l'expression des élus de la liste « Bien vivre à Labergement »

Chères Abergeuses, chers Abergeurs,

L'année tire à sa fin, tout comme notre mandat électoral. Nous désirons remercier toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance lors du précédent scrutin. Nous avons, durant ce mandat, fait notre maximum pour apporter notre expérience et notre expertise des dossiers et essayer de partager nos connaissances. Nous n'avons pas souvent été écoutés et le traitement de certains

dossiers nous laisse amers et aura des conséquences pour notre collectivité...

C'est donc la dernière fois que nous nous adressons à vous par le biais de ce bulletin municipal.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous garde en bonne santé et soit source de joie et bonheur.

Bien Vivre à Labergement



# Labergement-Sainte-Marie

## Mise à l'honneur !

### Un nouveau porte-drapeau pour la commune

Lors des cérémonies patriotiques, le drapeau est bien plus qu'un emblème : il incarne la mémoire, le respect et la transmission des valeurs républicaines. Jusqu'à présent, cette mission essentielle était assurée avec dévouement par nos anciens combattants, dont l'engagement force le respect.



Aujourd'hui, l'âge et la fatigue ne leur permettent plus d'assumer cette responsabilité.

La commune peut désormais compter sur M Michel Dey nouveau porte-drapeau, qui a accepté de reprendre le flambeau avec sérieux et fierté. En s'engageant dans cette fonction, il contribue à faire vivre le

devoir de mémoire et à assurer la continuité des traditions lors des commémorations officielles.

La Municipalité tient à saluer et remercier chaleureusement M Michel Dey pour cet engagement citoyen, ainsi qu'à exprimer sa profonde reconnaissance envers les anciens combattants, qui ont porté haut les couleurs de la Nation durant de nombreuses années. Leur exemple demeure source d'inspiration pour les générations actuelles et futures.

## HAUT-DOUBS MOMENTS : un an déjà !

### « Un souffle convivial dans la vie locale »

Crée en janvier 2025, l'association Haut-Doubs Moments a pour mission d'offrir un cadre chaleureux à toutes celles et ceux qui souhaitent partager des moments conviviaux.

C'est avant tout une communauté bienveillante d'une soixantaine de membres où chacun peut apporter ses idées, ses envies et son énergie.

Ateliers créatifs, balades adaptées à chacun, visites et voyages, histoire locale, moments festifs ou jeux collectifs et conviviaux... chaque proposition est pensée pour favoriser la rencontre, l'écoute et le partage. Ici, chacun est accueilli tel qu'il est, avec la certitude de trouver un sourire ou d'en offrir un.

L'originalité de l'association : chacun peut prendre l'initiative de proposer et organiser une activité.

Haut-Doubs Moments, c'est une parenthèse apaisante, un temps pour se rapprocher les uns des autres.

L'association fonctionne essentiellement grâce aux cotisations des adhérents et à une subvention de la municipalité.



Quelques pistes pour 2026 : soirée crêpes, Loto des adhérents, karaoké, sortie à Dole par la ligne des Hironnelles, repas comtois, théâtre etc. Les bonnes idées foisonnent !

Activités : tous les jeudis et vendredis de 14h à 17h salle des pompes, et ponctuellement à d'autres moments de la semaine.

Vous êtes tous les bienvenus !

Le calendrier mensuel des activités est diffusé à tous les membres, de préférence par WhatsApp.



Sortie champignons



Initiation à diverses danses



Excursions



Apéritif dinatoire de Noël

Adresse : 7 grande rue Labergement-Sainte-Marie

Contact : Dominique MARTIN au 06 83 77 39 55

hautdoubsmoments@gmail.com

Adhésion : 20€ l'année à partir de janvier.

# Infos pratiques / horaires

## Mairie

**Le secrétariat de Mairie vous accueille**  
du lundi au samedi  
de 10 h à 12 h  
et le mardi et jeudi  
de 16 h à 18 h  
[mairie.labergement@gmail.com](mailto:mairie.labergement@gmail.com)  
Tel : **03 81 69 32 05**

## Déchèterie

### NOUVEAUX HORAIRE

Lundi : fermé  
Mardi : fermé sauf professionnels sur réservation  
Mercredi : 8 h 30 - 17 h 00  
Jeudi : 8 h 30 - 17 h 00  
Vendredi : 8 h 30 - 17 h 00  
Samedi : 8 h 30 - 16 h 00

Vignette obligatoire à retirer en Mairie

## Bibliothèque

La bibliothèque de Malbuisson est ouverte toute l'année et accessible gratuitement pour les abergeuses et abergeurs.

Lundi : 10 h 30 - 11 h 30  
Mercredi : 17 h 00 - 18 h 30  
Vendredi : 17 h 30 - 18 h 30  
Samedi : 10 h 00 - 11 h 30

## Agence postale

**L'agence postale** est à votre disposition dans les locaux de la Mairie : lundi, mardi, samedi de 8 h 30 à 11 h 30 et le jeudi de 15 h à 18 h

## Cérémonies

Les cérémonies commémoratives des armistices ont lieu tous les ans :  
**les 8 mai à 10 h**  
**les 11 novembre à 11 h**  
Rendez-vous devant l'église

## Don du sang

Jeudi **26 février 2026**  
Jeudi **30 avril 2026**  
Salle des Vallières de **16 h à 19 h 30**  
[L'équipe du don du sang de Labergement recrute des bénévoles pour l'encadrement de ses activités : 06 81 20 76 45](#)  
Autres infos : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

## Etat Civil

2<sup>ème</sup> semestre 2025

### Naissances :

05 août	Pellegrini Emy
17 août	Hervy Léon
21 août	Duchanoy Charlie
12 septembre	Pouzet Hugo
16 octobre	Besançon Zélie
05 décembre	Pecplet Valentine

### Mariage :

20 septembre Paillard Félicie et Bourgeois Jimmy

### Décès :

25 mai	Etenna Jean
17 juillet	Authier Ginette
20 juillet	Marguier Michel
08 août	Thieubet Yvette
14 août	Sabanovic Munira
12 octobre	Cretenet Yoan
04 décembre	Goguilly Françoise
19 décembre	Locatelli Anne Marie

## Nos anciens

### Anniversaires :

Ont été fêtés ce semestre à l'occasion de leurs 90 ans :

18 août Lanquetin Gisèle  
09 novembre Ferreux Marie-Louise

## Fibre

Le réseau de communication « cuivre » (ADSL) qui vous permet d'avoir accès à la téléphonie fixe, à internet et autres s'arrêtera le 31 mai 2028. L'avenir est à la fibre. N'attendez pas le dernier moment pour bénéficier de cette évolution : [dioptic-fibre.fr](http://dioptic-fibre.fr)

## Périscolaire

Accueil de loisirs pendant les vacances scolaires :  
**Du 16/02/26 au 20/02/26**  
**Du 13/04/26 au 17/04/26**

